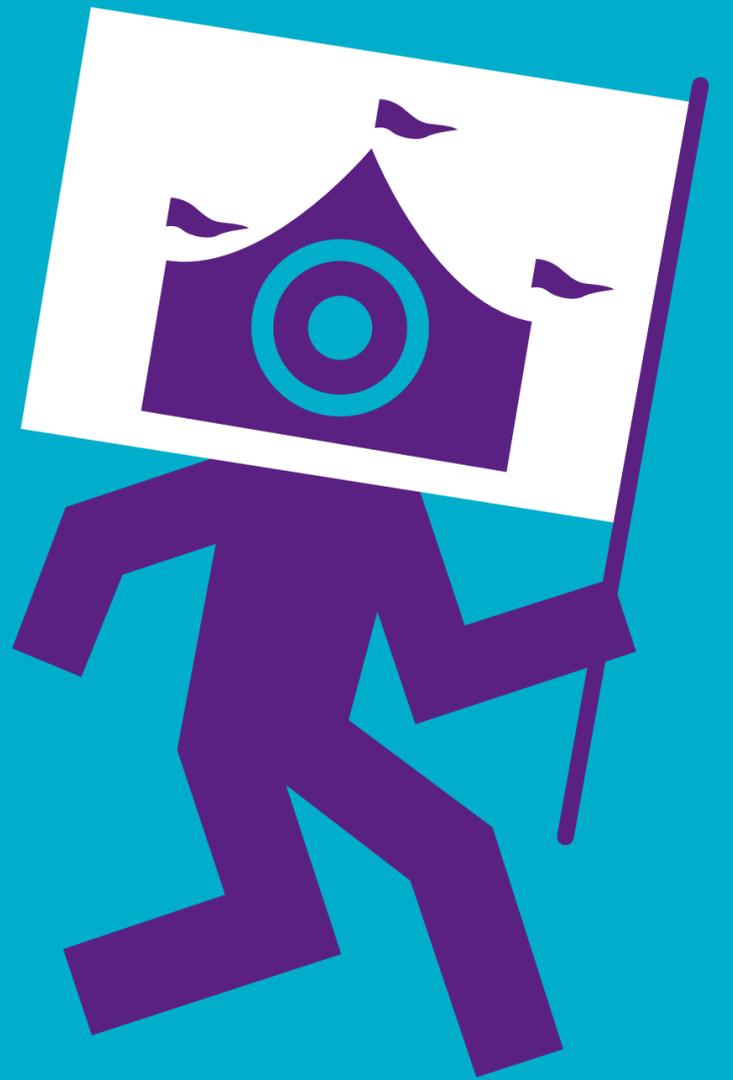


SMA / SYNDICAT DES MUSIQUES ACTUELLES - T / 01 42 49 21 16 - 43 BOULEVARD DE CLICHY - 75009 PARIS
W / WWW.SMA-SYNDICAT.ORG - F / SYNDICATMUSIQUESACTUELLES - T / SMA_SYNDICAT



QUI SOMMES-NOUS ?

Nous, festivals adhérents du SMA, sommes divers par nos histoires, nos partis pris artistiques, nos dimensions et tailles, nos réalités territoriales...

Cependant, nous partageons une même préoccupation pour **l'accueil des publics et l'accessibilité** de nos événements, une même **ouverture vers les populations** de nos territoires dans toute leur diversité, des valeurs de **partage**, de **citoyenneté**, de **fraternité**.

Nous œuvrons à l'émergence, à la découverte et au renouvellement des formes artistiques et des esthétiques, en privilégiant la **coopération** et la **solidarité** et en agissant avec responsabilité vis-à-vis de notre écosystème musical local, régional et national.

Nous agissons à notre échelle sur **les grands enjeux sociaux et sociétaux actuels**, en développant des **actions culturelles et éducatives** bien au-delà de la seule période du festival, en mettant en œuvre des **politiques de prévention et de réduction des risques** dans leur globalité, en nous saisissant de problématiques fortes comme celle du harcèlement... Pleinement conscients de **l'urgence environnementale**, nous questionnons notre impact et veillons à le limiter au maximum mais aussi à faire de nos festivals des espaces de sensibilisation, de valorisation, de débats, de propositions.

Nous sommes particulièrement attentifs à notre environnement local et veillons à **nous inscrire durablement dans le tissu culturel, associatif, social et économique de nos territoires** respectifs, en favorisant les circuits courts, l'emploi et l'insertion des populations locales, le bénévolat...

Indépendants et autonomes dans la conduite de notre projet artistique et culturel, nous défendons un modèle de **gestion désintéressée et de non lucrativité**, inscrit dans les valeurs de **l'Économie Sociale et Solidaire**.

Mais nous partageons aussi aujourd'hui une vive inquiétude quant au devenir de nos projets...

QUELQUES CHIFFRES

75 festivals au sein des adhérents du SMA, répartis sur l'ensemble des régions françaises

2003 : année moyenne de création (61 % des festivals créés après 2000)

1,16 million € : budget global en moyenne, avec une très grande diversité (de 80 000 € à 6 millions d'€) : 50 % des festivals ont un budget inférieur à 700 000 €

285 000 € : dépenses artistiques en moyenne, soit 25 % du budget global moyen

17 % : part des financements publics dans le budget global ; le bloc communal (ville, interco) représentant 52 % des subventions allouées

Fonds propres (réserves, fonds associatifs...) à peine supérieurs à **100 000 €** en moyenne

26 € : prix moyen d'un pass journée

Plus de **360** bénévoles en moyenne par festival

Créé en 2005, le **Syndicat des Musiques Actuelles (SMA)** est une organisation d'employeurs aujourd'hui composée de plus de **300** structures de la filière des musiques actuelles.

Il représente des festivals, des salles de concerts (dont la quasi-totalité des salles labellisées SMAC), des producteurs de spectacles, des labels, des centres de formation, des radios, ainsi que des fédérations et réseaux.

Ces entreprises et fédérations ont pour point commun d'œuvrer en faveur de l'intérêt général et de la diversité, notamment en soutenant l'expression des artistes et l'accès à la culture des populations.

Le **SMA** a pour rôle de renseigner et conseiller ses membres en matière juridique, sociale et fiscale. Il les représente aussi dans les instances paritaires professionnelles, telles que le CNV, l'Afdas ou au sein des conventions collectives. Enfin, le **SMA** défend les intérêts du secteur des musiques actuelles auprès des pouvoirs publics pour une meilleure prise en compte.

FESTIVALS, INDÉPENDANCE ET DIVERSITÉ

1 UNE CONCENTRATION ÉCONOMIQUE ET UNE CONCURRENCE ACCRUE

• Fort développement des festivals musicaux depuis la fin des années 1980 > entre 2010 et 2017, le poids des festivals dans l'ensemble de la diffusion de musiques actuelles est passé de 11 à 15 % en termes de nombre de représentations, de 20 à 25 % de fréquentation et de 15 à 21 % de billetterie*.

• Aiguillant l'appétit de grands groupes privés, français comme internationaux, extérieurs au secteur.

• Des festivals au cœur de mouvements de concentration économique très importants: rachats, alliances, prises de participation, "franchises", duplication d'événements, intégration verticale des activités (billetterie, production d'artistes, diffusion, etc.)

• Dans un contexte de concurrence désormais internationale, où les spécificités françaises en matière de politique culturelle sont fragilisées par des traités internationaux (CETA, JEFTA, futur TAFTA) au fort potentiel dérégulateur.

[*source : CNV]



2 DES CONTRAINTES EN MATIÈRE DE PROGRAMMATION

Ce contexte de concurrence accrue et déséquilibrée engendre:

• Des stratégies d'exclusivité et de "circuit fermé" pour les acteurs dominants détenant à la fois des catalogues d'artistes et des festivals,

• Une inflation des dépenses artistiques sur les "têtes d'affiche" > 45% d'augmentation des budgets artistiques entre 2015 et 2018 pour les festivals adhérents du SMA.



ph. Florida

3 DES FINANCEMENTS PUBLICS EN BERNE

• Un État qui s'est désengagé de nombreux festivals et qui ne semble pas encore avoir pris la pleine mesure de la situation, malgré la nomination d'un référent festivals au printemps 2018.

En 10 ans, l'État a réduit de moitié le nombre de festivals subventionnés - 170 festivals en 2015 contre 342 en 2004*.

Pour les festivals adhérents du SMA, la part de l'État représente moins de 1,5 % du budget global.

• Les contraintes financières des collectivités territoriales amènent certaines d'entre elles à faire des choix, à rationaliser, à privilégier une finalité de marketing territorial, le plus souvent au détriment des projets plus modestes ou spécifiques.

En ce qui concerne les festivals du SMA, entre 2015 et 2018, 13 % de baisse des subventions Ville, 17 % pour les agglomérations, 19 % pour les départements, 7 % pour les Régions.

• Des projets impactés également par l'arrêt de certains dispositifs d'aide à l'emploi.

• Des baisses de financements que certains festivals tentent de compenser en partie avec la sollicitation de fonds privés [+59% en moyenne entre 2015 et 2018 pour les adhérents SMA]; une option toutefois difficilement soutenable à moyen terme - qui plus est avec les menaces pesant sur le mécénat - et qui est par ailleurs très utopique pour les événements de taille modeste.

[*source : commission culture du Sénat]

4 DE NOUVELLES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES TRÈS DIFFICILES À ASSUMER

• Un contexte sécuritaire important depuis les attentats de 2015,

• Aggravé en 2018 par la "circulaire Collomb" visant à facturer les organisateurs d'événements culturels (essentiellement musiques actuelles) des frais de police et de gendarmerie, jusqu'ici assurés par l'État, et qui font pourtant l'objet d'une mission régalienne,

• Engendrant des surcoûts très importants > 19 % d'augmentation des coûts de sécurité privée entre 2015 et 2018 pour les adhérents SMA, sans compter donc les facturations liées à la "circulaire Collomb" qui vont surtout affecter les festivals en 2019

• Une nouvelle législation sur les risques sonores inapplicable, dangereuse pour certaines esthétiques musicales et techniquement irréaliste, particulièrement pour les événements en plein air.



ph. Philippe Malet

UN CONTEXTE TRÈS PRÉOCCUPANT

DES CONSÉQUENCES ET RISQUES MAJEURS

► Un effet ciseau (hausse des coûts, baisse des financements) engendrant des modèles économiques en tension, où le moindre faux pas ou imprévu peut s'avérer fatal.

► Un danger à court terme pour la pérennité des festivals petits et intermédiaires et plus généralement pour ceux ne disposant pas de l'assise financière de grands groupes.

► Des menaces importantes sur la diversité artistique et l'émergence, l'assèchement des budgets artistiques provoqué par la concurrence extrême autour des "têtes d'affiches" se faisant le plus souvent au détriment des groupes/artistes en développement ou de certaines esthétiques et courants musicaux.

► Une dégradation des conditions d'accueil des festivaliers (tarifs, accessibilité, convivialité) et plus généralement des relations aux populations locales (abandon - dans des logiques de rentabilité ou d'équilibre économique - des actions culturelles, sociales, d'insertion...).

► Un renforcement des déséquilibres territoriaux et un impact préjudiciable sur le tissu local et "l'écosystème" des territoires, les retombées économiques locales de nos festivals étant très conséquentes.

► Des conséquences en chaîne sur l'ensemble de la filière du spectacle vivant musical (producteurs, lieux de diffusion, prestataires techniques...).

AGISSONS ENSEMBLE POUR PRÉSERVER LA DIVERSITÉ DANS L'ÉCOSYSTÈME DES FESTIVALS!

► Conscients de ces enjeux, nous initiions une dynamique collective pour analyser l'impact de nos actions, identifier les marges de manœuvre, expérimenter, sensibiliser toutes les parties prenantes, trouver des leviers collectifs et solidaires pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain, en gardant toujours à l'esprit l'intérêt des populations, des artistes, des territoires.

► Cette dynamique, ouverte à l'ensemble des festivals se reconnaissant dans ces valeurs et objectifs, s'appuiera sur l'expérience et l'expertise d'acteurs ayant initié ces dernières années des travaux importants autour du développement durable, de la responsabilité sociétale des organisations, de l'utilité sociale des festivals...

► Toutefois, cette démarche proactive pour pérenniser nos projets et amplifier nos engagements responsables ne sera pas suffisante si elle ne s'accompagne pas d'une véritable prise de conscience de nos partenaires publics et professionnels quant à l'importance des mutations en cours et la nécessité d'y apporter une réponse forte et déterminée. Il y a urgence si nous ne voulons pas assister impuissants à la dégradation de tout un tissu d'initiatives indispensables à la diversité artistique et culturelle et au développement durable et équitable de nos territoires.

► Nous souhaitons donc ouvrir le plus vite possible des espaces de dialogue et de concertation avec nos différents partenaires pour élaborer, ensemble, des mesures permettant d'envisager sereinement l'avenir des festivals.

